



Guide d'informations pour clients hospitalisés et de leur famille



*Centre provincial de réadaptation neurologique
tertiaire du Nouveau-Brunswick*

*800, rue Priestman, Fredericton (N.-B.) E3B 0C7
506-452-5225*

Table des matières

Historique	3
Introduction.....	4-5
Participation de la famille.....	5
Droits et responsabilités (les nôtres et les vôtres)	6-7
Votre admission	8-13
~ Couverture médicale.....	8
~ Admission	8
~ Vêtements	8
~ Service personnel de lavage	9
~ Articles de soins personnels	9
~ Autres articles personnels	9
~ Votre chambre	10
~ Repas	10
~ Transport.....	11
~ Sorties en soirée et permissions de sortie de fin de semaine	11
~ Stationnement	12
~ Animaux domestiques	12
~ Sécurité dans les couloirs	12
~ Sécurité-incendie	12
~ Heures de visite	13
~ Médicaments.....	13
Votre programme de réadaptation.....	14
~ Votre équipe de réadaptation	14
~ Réunions d'équipe	14
~ Conférences familiales.....	14
~ Horaire du programme.....	14
Membres de l'équipe de réadaptation.....	15-19
~ Médecin / physiatre	15
~ Infirmières.....	15
~ Travailleur social.....	15
~ Diététiste	16
~ Ergothérapeute	16
~ Physiothérapeute	17
~ Aide en réadaptation	18
~ Coordonnateur du Service de pastorale.....	17
~ Psychologue	17
~ Récréologue	18
~ Orthophoniste	18
~ Services des aides techniques.....	18
Conclusion	20
Liste de vos thérapeutes	21
Carte du CRSC.....	22

Historique

Le Centre de réadaptation Stan Cassidy (CRSC) a vu le jour en 1957 et il avait pour mandat de traiter les Néo-Brunswickois ayant différents handicaps. Le fondateur, Stan Cassidy, homme d'affaires de Fredericton, avait comme vision d'aider les personnes handicapées de la province à reprendre une vie plus autonome et plus agréable.

En 1994, le Dr Russell King, alors ministre de la Santé et des Services communautaires, a désigné le CRSC comme centre provincial de réadaptation des troubles neurologiques les plus complexes.

Aujourd'hui, le CRSC offre des services de réadaptation aux clients hospitalisés et aux clients externes ainsi que des services de cliniques externes dans toute la province.

Nos coordonnées

Centre de réadaptation Stan Cassidy
800, rue Priestman
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 0C7

Standard téléphonique : 506-452-5225
Poste de soins infirmiers : 506-452-5355
Télécopieur : 506-452-5190

www.rivervalleyhealth.nb.ca

Introduction

Nous vous souhaitons la bienvenue au CRSC.

Notre vision

Au CRSC, nous offrirons toute une série de services d'évaluation et d'intervention spécialisés à des personnes ayant des défis complexes, qui viennent de tous les coins de la province. Nos programmes comprendront des services hautement spécialisés aux clients hospitalisés, des services de traitement de jour et des cliniques spécialisées. Par l'entremise de consultations et de possibilités de formation professionnelle, nous offrirons, dans les deux langues officielles, du soutien à des thérapeutes qui fournissent des services primaires et secondaires. La recherche et la communication de renseignements / prestation de services aux consommateurs représenteront aussi des éléments essentiels du programme tertiaire.

Notre objectif

Notre objectif est de maximiser l'autonomie des personnes atteintes de troubles neurologiques. Nous nous efforçons d'offrir l'excellence et du leadership dans le domaine des soins aux clients, de la recherche et de l'enseignement.

Notre philosophie

Nous croyons que votre réadaptation exige un partenariat entre vous et nous. Nous voulons vous aider à atteindre le niveau d'autonomie et de qualité de vie le plus élevé possible. Nous avons comme objectif de vous aider à acquérir suffisamment d'autonomie pour retourner chez vous. Si cet objectif est impossible à réaliser, nous vous aiderons, vous et votre famille, à planifier vos soins à long terme.

Respect

Le processus de réadaptation est fondé sur le respect mutuel et la valeur du rôle unique de chacun.

Responsabilité partagée

Vous êtes, vous et votre famille, des membres importants de notre équipe. Nous sommes tous partenaires dans vos soins.

Participation de la famille

Nous travaillerons à l'établissement d'objectifs et à la satisfaction de vos besoins en matière de réadaptation. De plus, nous évaluerons les défis que vous pourriez rencontrer ainsi que le soutien dont vous pourriez avoir besoin, vous et votre famille, et nous travaillerons à ces aspects.

Nous pourrions demander la participation de votre famille ou de vos proches aux activités suivantes :

- Assister à des séances de traitement pour apprendre à participer à vos soins. Les séances pourraient inclure des méthodes pour vous aider à manger, à prendre votre bain, à vous habiller, à aller aux toilettes et à faire des transferts à un lit, à un fauteuil roulant et à un véhicule. Les séances feront partie des préparatifs en vue de votre congé du CRSC.
- Assister aux conférences familiales pour discuter de vos progrès et de la planification de votre congé.
- Faire une sortie temporaire d'une journée avec vous (avec la permission de votre médecin).

Droits et responsabilités

Nos responsabilités

Respect

- Nous vous traiterons avec respect et dignité.
- Nous protégerons vos renseignements personnels ainsi que votre confidentialité.
- Nous respecterons votre droit de prendre des décisions au sujet de vos soins et de vos traitements.
- Nous respecterons votre droit de demander une deuxième opinion.

Communication ouverte

- Nous évaluerons vos besoins et nous préparerons un plan de traitement avec vous.
- Nous vous fournirons les renseignements nécessaires pour vous permettre de donner votre consentement éclairé à des procédés et à des traitements.
- Nous vous fournirons, dans des termes clairs et simples, des renseignements sur votre maladie ou votre handicap ainsi que sur vos traitements.
- Nous nous présenterons chaque fois que nous travaillerons avec vous et nous vous fournirons des explications sur nos soins.
- Nous vous donnerons le nom du thérapeute qui sera votre coordonnateur de cas.
- Nous écouterons vos préoccupations et nous y donnerons suite.
- En collaboration avec vous et avec votre famille, nous vous préparerons à votre congé.
- Selon votre préférence, nous vous offrirons des services en français ou en anglais du mieux que nous le pouvons.

Bien-être

- Le cas échéant, nous gérerons votre douleur.
- Nous vous fournirons des moyens pour vous aider à faire face à votre douleur.
- Nous veillerons à votre sécurité pendant votre séjour au CRSC.

Vos responsabilités

Respect

Nous nous attendons à ce que vous respectiez, vous et votre famille, nos droits, nos biens et nos renseignements personnels ainsi que ceux des autres clients.

Communication ouverte

Veillez...

- Partager, vous et votre famille, vos préoccupations avec nous ou nous demander des explications au besoin.
- Participer de façon active et responsable à vos traitements.
- Participer à vos soins physiques.
- Suivre votre plan de traitement de votre mieux.
- Discuter avec nous de vos désirs, de vos préférences et de vos décisions.
- Accepter d'assumer la responsabilité de vos décisions face à vos traitements.
- Permettre à des étudiants, à des stagiaires et à des résidents de participer à vos soins sous la supervision d'un professionnel. (Vous avez le droit de refuser leur participation à vos soins, mais nous sollicitons votre appui relativement à la formation de nos futurs professionnels de la santé.)

Bien-être

Veillez nous...

- Prévenir, vous et votre famille, lorsque vous ressentez de la douleur et nous pourrons vous aider à la gérer.
- Signaler vos autres préoccupations s'il y a lieu.



Votre admission

N'oubliez pas votre carte d'assurance-maladie.

Couverture médicale

Si vous devez séjourner au CRSC, veuillez apporter votre carte valide d'Assurance-maladie du Nouveau-Brunswick ou votre carte valide d'assurance-maladie provinciale si vous êtes d'une autre province.



Admission

À votre arrivée, vous devrez d'abord vous présenter au bureau d'admission. Vous devrez nous présenter votre carte d'assurance-maladie et nous fournir les renseignements nécessaires à votre inscription.

Vous devrez aussi, vous ou un membre de votre famille, signer les documents d'admission ainsi qu'un formulaire de consentement (qui inclut le consentement à la participation à divers traitements).

S'il s'agit de votre première visite au CRSC, nous vous ouvrirons un dossier médical et nous maintiendrons tous vos renseignements personnels confidentiels et en lieu sûr.

Vêtements

Au CRSC, nous portons des vêtements confortables et décontractés. Veuillez apporter suffisamment de vêtements de rechange. Voici des exemples :



- Pantalons ou culottes courtes amples et lavables
- Tee-shirts, chemises ou chemisiers lavables
- Sweat-shirts ou chandails lavables
- Sous-vêtements
- Vêtements de nuit
- Vêtements d'extérieur
- Chaussures confortables assurant un bon soutien, comme des chaussures à talon plat ou des chaussures de marche ou de sport

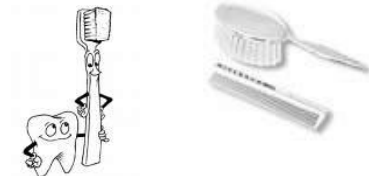
Service personnel de lavage

Il y a une machine à laver et une sècheuse à l'usage des clients à l'unité des soins infirmiers. Veuillez apporter votre détergent à lessive (du détergent liquide seulement) et votre produit assouplissant. Si vous ne pouvez pas faire votre lessive, votre famille pourrait peut-être la faire pour vous. Si vous n'êtes pas en mesure de la faire, vous et votre famille, veuillez nous aviser.

Articles de soins personnels

Vous devriez apporter les articles de soins personnels que vous utilisez à la maison. Voici des exemples :

- Brosse à dents et dentifrice
- Rasoir et crème à raser (rasoir électrique s'il y a lieu)
- Brosse ou peigne
- Savon
- Shampoing et revitalisant
- Désodorisant
- Cosmétiques



Le CRSC est un environnement sans parfum. Veuillez ne pas apporter de produits parfumés; certaines personnes sont allergiques.

Autres articles personnels

Vous pouvez apporter des photos de la maison pour rendre votre chambre plus confortable et familière. Si vous apportez de l'équipement électronique, nous devons, pour des raisons de sécurité, le vérifier avant que vous l'utilisiez à l'intérieur du CRSC. Veuillez apporter un réveille-matin et un calendrier pour vous aider à planifier votre journée.

Lorsque vous écoutez la télévision ou de la musique, veuillez respecter les autres en portant des écouteurs dans la mesure du possible. Les clients doivent éteindre la télévision de leur chambre à 23 h au plus tard. Le Centre est doté de deux salons dans lesquels le patient a accès à un téléviseur, un lecteur DVD, un magnétoscope, un système de son et des ordinateurs qu'il peut utiliser pour faire de la recherche ou se divertir.

Ordinateurs et accès Internet : Les ordinateurs qui se trouvent dans les deux salons sont dotés de l'accès Internet qui exige la saisie d'un mot de passe. Ce dernier sera fourni par la secrétaire de l'équipe « adultes ». Les utilisateurs devront suivre les directives fournies à côté des ordinateurs et respecter le temps limite précisé. Le Centre offre également l'accès Internet sans fil grâce au réseau Wi-Fi communautaire gratuit de Fredericton (appelé Fred eZone). Veuillez

noter qu'il s'agit d'un réseau public non sécurisé et que le Centre de réadaptation Stan Cassidy ne dispose pas de personnel technique pour aider les patients à connecter leurs ordinateurs portatifs ou autres dispositifs au réseau.

Cybercaméras : L'utilisation d'une cybercaméra peut constituer un excellent moyen pour les patients de communiquer avec les membres de leur famille et leurs amis pendant leur séjour au Centre. Afin de respecter la vie privée des autres patients, des membres de leur famille et des membres du personnel, les cybercaméras doivent :

- être utilisées dans un endroit privé (c.-à-d. dans une pièce avec la porte fermée);
- être utilisées lorsque le patient est seul ou seulement en présence de personnes qui acceptent d'être filmées (y compris les membres du personnel);
- être éteintes une fois la conversation terminée;
- être utilisées avec l'équipement du patient seulement, et non les ordinateurs qui se trouvent dans les salons.

Le CRSC n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Nous vous prions de seulement avoir une petite somme d'argent en votre possession pour vous acheter des collations ou faire des sorties. Vous devriez laisser à domicile vos objets de valeur et toute somme d'argent importante. Si vous ne pouvez pas faire autrement, vous devriez les déposer dans le coffre-fort du CRSC. Vous pouvez avoir accès au coffre-fort du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Votre chambre



Si vous voulez accrocher des photos au mur, veuillez le faire sur les tableaux d'affichage de votre chambre. Veuillez aussi respecter votre camarade de chambre en rangeant toujours bien votre chambre. Nous ferons tout notre possible pour vous permettre de garder la même chambre pendant la durée de votre séjour. Par contre, des changements de chambre sont parfois inévitables.

Repas

Heures des repas

Déjeuner	8 h à 8 h 30
Dîner	11 h 45 à 12 h 30
Souper	16 h 45 à 17 h 30



Les clients doivent prendre leurs repas dans la salle à manger. Vous n'avez rien à déboursier pour les repas et certaines collations. Vous avez accès à des distributeurs automatiques pour acheter des articles, comme des boissons gazeuses, des croustilles et des bonbons. Votre famille et vos amis peuvent acheter de la nourriture dans la salle à manger.

Transport



Nous organiserons vos déplacements en vue d'assister à des rendez-vous de santé et de participer à des sorties prévues. En ce qui concerne les permissions de sortie de fin de semaine et les sorties personnelles, la famille ou des amis doivent organiser le transport des clients. À l'échelle locale, il existe un service de transport offert aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit de Dial-A-Bus. Si vous voulez bénéficier de ce service, nous vous aiderons à vous inscrire; vous pourrez ainsi planifier des sorties locales avec votre famille et des amis.

Sorties en soirée et permissions de sortie de fin de semaine

Nous vous encourageons à participer à des activités de loisir dans la collectivité et à faire des sorties à domicile. Les activités et les sorties font partie de votre programme de réadaptation. Quand vous déterminerez, en collaboration avec nous, que vous pouvez sortir en toute sécurité, votre médecin vous accordera la permission de le faire.

Au début, nous vous suggérerons une sortie de quelques heures. Vous trouverez peut-être votre première sortie pénible. Nous vous montrerons, à vous et à votre famille, les techniques nécessaires avant votre départ. Par exemple, nous pourrions vous montrer comment entrer dans votre domicile et votre salle de bain et comment en sortir. Nous pourrions également vous montrer à monter dans votre voiture et à en descendre.

De plus, nous pourrions vous recommander d'aller passer une fin de semaine à votre domicile. Les sorties de fin de semaine sont très utiles pour déterminer les besoins des clients avant le congé. Elles commencent le vendredi après les traitements et elles prennent fin le dimanche soir. Veuillez demander à une infirmière si vous avez eu une permission de sortie. Vous devez, vous ou votre famille, aviser une infirmière de vos sorties. Vous devez aussi signer le registre

avant de quitter le CRSC. De plus, à votre retour au CRSC, veuillez prévenir une infirmière.

Nous autorisons seulement les sorties pendant les heures de traitements dans des circonstances particulières.

Stationnement

Un certain nombre de places de stationnement temporaires sont offertes gratuitement aux visiteurs et aux clients externes à l'avant de l'édifice (dans un secteur non protégé). Nous pouvons offrir aux clients hospitalisés ou à leur famille des places de stationnement à plus long terme dans un secteur protégé. Veuillez vous adresser au personnel infirmier pour obtenir une autorisation de stationnement.



Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas permis dans les hôpitaux, y compris le Centre de réadaptation Stan Cassidy. Ce règlement vise à assurer la sécurité générale des patients et la prévention des infections. Des exceptions sont faites pour les animaux d'assistance et les animaux faisant partie du programme de thérapie assistée. Les visites des animaux domestiques sont permises à l'extérieur de l'édifice, sur les terrains du Centre. Il faut cependant veiller à ce que l'animal soit attaché à une laisse.

Sécurité dans les couloirs



Dans l'édifice, veuillez marcher du côté droit du couloir. Si vous vous déplacez en fauteuil roulant dans l'édifice, veuillez maintenir une vitesse lente à moyenne.

Sécurité-incendie

Nous avons régulièrement des exercices d'évacuation en cas d'incendie. En cas d'urgence, veuillez demeurer calme. Nous vous donnerons des directives. Si vous découvrez ou soupçonnez un feu dans l'édifice, veuillez immédiatement demander notre aide et déclencher l'alarme-incendie la plus proche.

Heures de visite



Les visiteurs sont les bienvenus. Par contre, nous demandons aux gens, qui veulent vous rendre visite, mais qui ne participent pas à vos soins, de prévoir leurs visites en soirée ou la fin de semaine. Les visites ne doivent pas gêner les périodes de traitements et les activités de soins de soirée. De plus, nous prions les visiteurs de quitter le CRSC à 21 h au plus tard.

Médicaments

Veillez apporter les médicaments que vous prenez déjà pour que votre médecin puisse les passer en revue. Nous vous fournirons vos médicaments pendant votre séjour au CRSC. (Il y a un nombre limité de médicaments que nous ne pouvons pas fournir aux clients; une infirmière vous avisera si cette situation s'applique à vous.) Les médicaments sont entreposés dans une pharmacie verrouillée. Dans le cadre de votre programme, nous pourrions vous demander de prendre vous-même vos médicaments. Dans ce cas, vous devrez les garder sous clé dans un tiroir de votre table de chevet.



Votre programme de réadaptation

Votre équipe de réadaptation

Vous faites partie, vous et votre famille, de notre équipe de réadaptation. Vous êtes le membre principal de l'équipe. Le nombre de membres de l'équipe dépend de vos besoins. Nous vous aiderons à établir des objectifs de réadaptation et à les atteindre. Vous devrez travailler fort pour atteindre vos objectifs.



Tout au long de votre séjour, nous vous encouragerons à faire des activités par vous-même. Notre objectif est de vous aider à devenir aussi autonome que possible. Nous serons là pour vous aider au besoin.

Réunions d'équipe

Nous nous réunirons (les thérapeutes et le médecin) chaque semaine pour examiner vos objectifs et vos progrès. Votre coordonnateur de cas vous rencontrera une fois par semaine pour discuter de vos progrès. Avec votre permission ou sur demande de votre part, il pourrait aussi examiner vos progrès avec un membre de votre famille. Il nous adressera vos questions, le cas échéant.

Conférences familiales



Nous organiserons des conférences au besoin avec vous et avec votre famille. Les conférences servent à discuter de vos progrès et à prévoir votre congé.

Horaire du programme

Au cours de votre première semaine au CRSC, vous ferez connaissance avec nous et nous vous évaluerons. Nous vous fournirons un horaire quotidien. Nous le placerons sur le tableau des horaires près du poste de soins infirmiers. Les séances de traitement peuvent avoir lieu entre 8 h 30 et 16 h. Votre horaire pourrait souvent changer. Au besoin, nous pourrions vous donner votre propre carte d'horaire. Nous vous prions de vous présenter à tous vos rendez-vous et d'être à l'heure.

Vers la fin de votre première semaine, vous commencerez votre programme. Nous pourrions demander à des membres de votre famille d'assister à des séances de traitement avec vous.

Membres de l'équipe de réadaptation

Voici les membres qui pourraient faire partie de votre équipe :

Médecin / physiatre

Un physiatre est un médecin spécialisé en médecine de réadaptation. Votre médecin sera responsable de vos soins médicaux pendant votre séjour au CRSC. Il vous verra trois fois par semaine pendant les visites des clients (ordinairement le lundi, le mercredi et le vendredi entre 8 h 30 et 9 h 30). Pendant cette période, si vous n'avez pas une séance de traitement, veuillez rester près de votre chambre. Le médecin vous verra aussi plus souvent au besoin. De plus, il assistera aux réunions d'équipe hebdomadaires pour évaluer vos besoins médicaux et vos progrès.

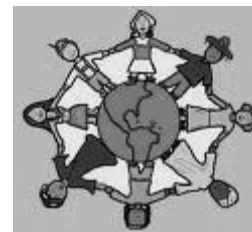


Infirmières

Les infirmières vous aideront à exécuter les activités quotidiennes que vous pourriez trouver difficiles, comme prendre votre bain, vous habiller, aller aux toilettes et manger. Elles pourraient vous montrer de nouvelles techniques nécessaires (par ex., soins cutanés et gestion intestinale et urinaire). Elles vous encourageront à accomplir vos activités par vous-même le plus possible. L'objectif est de vous permettre de devenir aussi autonome que possible. Les infirmières vous aideront à employer des techniques d'autonomie. De plus, elles rencontreront votre médecin chaque semaine pour passer en revue vos besoins médicaux (médicaments, pansements, signes vitaux).

Travailleur social

Le travailleur social pourrait vous offrir des services. Votre accident ou votre maladie a peut-être aggravé des situations personnelles et familiales, et le travailleur social pourrait vous aider à faire face à ces situations. Vous avez peut-être, vous ou votre famille, beaucoup d'inquiétudes. Le chagrin, les pertes et le stress familial sont souvent des choses courantes de la vie après



un accident ou pendant une maladie. En outre, vous pourriez avoir besoin d'aide au sujet de problèmes financiers, d'un stress émotionnel, de ressources communautaires et de la planification de votre congé.

Diététiste

Le diététiste pourrait vous rencontrer, vous et votre famille, pour discuter de vos besoins et de vos préoccupations en matière d'alimentation. Il vous rencontrera également si vous avez besoin d'une diète particulière. Il pourrait vous montrer comment de bonnes habitudes alimentaires peuvent...



- rendre la peau saine;
- améliorer la fonction intestinale;
- contribuer à un gain ou à une perte de poids; et
- améliorer la santé.

Si vous souffrez de problèmes de déglutition, le diététiste travaillera avec l'orthophoniste pour vous montrer à manger, à boire et à avaler en toute sécurité.

Ergothérapeute

En raison de votre maladie ou de votre blessure, vous avez peut-être de la difficulté à accomplir des activités de façon autonome, comme prendre votre bain, vous habiller et manger. De plus, vous pourriez avoir des difficultés sur le plan de la reprise du travail, des études ou des loisirs ou de l'exécution de tâches ménagères. L'ergothérapeute vous aidera à trouver des solutions à des problèmes que vous pourriez rencontrer dans vos activités quotidiennes. Il vous montrera de nouvelles méthodes pour accomplir ces activités et il vous aidera à choisir de l'équipement dont vous pourriez avoir besoin pour accroître votre autonomie. L'équipement pourrait inclure des appuis de salle de toilette et un fauteuil roulant.



L'ergothérapeute vous montrera aussi à utiliser l'équipement de façon appropriée. Il lui faudra en outre peut-être évaluer votre domicile pour déterminer les changements qui sont nécessaires pour des questions de sécurité ou d'accès.

Veuillez ne pas entreprendre de rénovations avant de discuter avec lui.

Physiothérapeute

Le physiothérapeute et l'aide travailleront avec vous afin de vous permettre de récupérer le plus possible l'amplitude de vos mouvements et votre aptitude physique. Ils vous prépareront un programme pour vous aider dans vos domaines de difficultés. Par exemple, ils pourraient travailler avec vous à l'amélioration de votre force, de votre équilibre et de votre endurance. Ils pourraient aussi vous offrir des traitements pour soulager votre douleur. De plus, ils vous donneront des conseils sur le choix et l'usage de façon appropriée de l'équipement. Ils pourraient également vous donner des suggestions pour vous aider à maintenir votre niveau d'activité après votre séjour au CRSC.



Coordonnateur du Service de pastorale



Le coordonnateur du Service de pastorale peut vous offrir du soutien, à vous et à votre famille, pendant votre séjour au CRSC. Il peut également prendre des dispositions pour vous permettre de voir un prêtre, d'assister à des offices religieux ou de recevoir les sacrements. Si vous aimeriez le rencontrer, veuillez vous adresser à une infirmière.

Psychologue

Les personnes qui ont subi une blessure ou qui souffrent d'une maladie peuvent constater qu'ils présentent des changements dans le domaine de la mémoire, de la capacité de concentration, du jugement, des habiletés d'adaptation, des relations et du bien-être général. Le psychologue vous aidera à ce sujet. Par exemple, dans le cas d'une victime d'un traumatisme crânien, il pourrait évaluer les effets de la blessure sur la pensée et chercher des moyens pour compenser les difficultés qui se présentent. De plus, il peut aider les clients à faire face à des problèmes émotionnels. Il vous aidera à assumer vos sentiments et à apprendre de nouvelles méthodes d'adaptation et il vous montrera à gérer les changements que vous avez connus.



Aide en réadaptation

L'aide en réadaptation vous aidera à exécuter votre programme. Il participe aussi parfois à la modification ou à l'adaptation du fauteuil roulant ou d'autres pièces d'équipement des clients.



Récréologie



Le récréologue examinera ce que vous aimez faire pendant votre temps libre. Il vous aidera à organiser vos loisirs ou à entreprendre peut-être de nouveaux loisirs. Il essaiera de vous montrer comment prévoir vos journées et passer votre temps libre après votre séjour au CRSC. Si vous vous adonnez à des loisirs à la maison, veuillez apporter votre matériel au CRSC. Il y a aussi, sur une base régulière, des sorties au centre commercial et au cinéma, des sports en fauteuil roulant, etc. Dans le cadre de votre programme, vous devrez peut-être participer à des sorties communautaires. De plus, des activités de soirée (bingos, jeux de table et musique) ont lieu régulièrement et elles sont offertes gratuitement aux clients.



Orthophoniste

L'orthophoniste offre de l'aide aux personnes qui ont subi des changements sur le plan de la capacité de parler ou d'avaler. Vous avez peut-être besoin d'aide pour améliorer la compréhension de votre



langage ou communiquer des messages à l'oral ou à l'écrit. Vous avez peut-être du mal à comprendre les messages verbaux des autres ou des difficultés en lecture. L'orthophoniste travaillera avec vous à l'amélioration de vos capacités et il vous montrera des méthodes pour faire face aux

changements que vous avez connus. De plus, il vous aidera si vous avez du mal à avaler des aliments ou des liquides.



Services des aides techniques :

Au cours de votre séjour au CRSC, vous pourriez être dirigé vers nos Services des aides techniques. Les Services des aides techniques comptent des ergothérapeutes, des orthophonistes, des ingénieurs et des techniciens avec une formation spécialisée en aides et en équipement techniques. Des membres de

l'équipe provenant de l'un ou l'autre des services suivants pourraient participer à votre réadaptation :

Service de conduite adaptée :

Si vous avez de la difficulté à conduire ou à transférer ou à placer à bord de votre véhicule votre fauteuil roulant ou votre scooter motorisé, vous pourriez être dirigé vers le Service de conduite adaptée. Le Service de conduite adaptée vous offrira, à titre de passager ou chauffeur d'un véhicule, une évaluation et des conseils. Des modifications apportées à votre véhicule ou une formation en conduite automobile pourront vous aider à obtenir un transport sécuritaire et accessible dans votre communauté.

Service de positionnement adapté :

Si vous avez des difficultés à vous asseoir ou à marcher, mais qu'un fauteuil roulant ou une marchette normale ne suffit pas, une demande de consultation vers le Service de positionnement pourrait vous aider. Ce service est fourni aux handicapés physiques, peu importe leur âge, ayant des besoins spéciaux en matière de positionnement et de mobilité. Un ergothérapeute effectuera une évaluation et une consultation approfondies afin de déterminer vos besoins. Des techniciens d'expérience adaptent et conçoivent des fauteuils roulants, des systèmes de positionnement et d'autres appareils afin de répondre aux besoins des clients. Dans bon nombre de cas, une assistance financière pour l'achat de fauteuils roulants spécialisés ou d'autres aides de locomotion peut être obtenue du gouvernement.

Service de suppléance à la communication :

Si vous avez besoin d'un moyen de communication autre que la parole ou que vous avez besoin d'assistance pour utiliser un ordinateur ou pour télécommander des dispositifs, des portes ou d'autres parties de votre maison, vous pourriez être dirigé vers notre Service de suppléance à la communication. L'équipe de ce service vous fournira les évaluations, les renseignements et les recommandations dont vous aurez besoin, vous, votre famille, vos fournisseurs de soins, vos enseignants, vos thérapeutes locaux, votre employeur, etc.

Clinique de technologies de réadaptation :

Si vous avez besoin de solutions techniques non offertes sur le marché ou si vous avez besoin d'adaptations complexes aux produits disponibles

commerciallement, nos thérapeutes pourraient vous diriger vers notre Clinique de technologies de réadaptation.

Conclusion

Nous espérons que votre séjour au CRSC sera une expérience positive en cette période difficile. Si vous avez des idées ou des suggestions, n'hésitez pas à les partager avec l'une des personnes suivantes :

Ron Harris, Ph.D., directeur.....506-452-5191
Darin Quinn, chef de l'équipe pour adultes.....506-452-5510
Dr Rob Leckey, directeur médical 506-447-4205
Louise Schwartz, infirmière clinique principale.....506-452-5355
Sarah Lavoie, chef de l'équipe pédiatrique 506-452-5772

Liste de vos thérapeutes

Métier	Nom	Téléphone
Diététiste		
Infirmière		
Ergothérapeute		
Coordonnateur du Service de pastorale		
Physiatre		
Physiothérapeute		
Psychologue		
Récréologue		
Orthophoniste		
Travailleur social		

Réception du CRSC : 506-452-5225 Poste de soins infirmiers : 506-452-5355
Les téléphones cellulaires peuvent nuire à l'équipement médical. L'usage des téléphones cellulaires est limité à quelques secteurs seulement. Veuillez vous renseigner auprès du personnel infirmier avant d'utiliser un téléphone cellulaire.